

TNS DIMARSO

avenue Rogierlaan 240
1030 BRUXELLES
tél. 02/215.19.30
fax 02/216.13.96

QUESTIONNAIRE

Numéro de questionnaire :

Numéro d'étude : W359\QD_7035F

Date : 02 novembre 2000 [03:42]

Bonjour, je suis de N.I.D. (Institut National pour la
collecte de Données) à Bruxelles. Nous réalisons actuellement un
sondage pour DIMARSO concernant
Puis-je poser quelques questions à ?

VRAAG 1*Question 1**

Dans quelle mesure vous sentez-vous bien informé au sujet de vos droits de
travailler, de vivre et d'étudier dans un autre pays de l'Union européenne ?

Diriez-vous que vous êtes très bien informé, bien informé, pas très bien
informé ou pas du tout informé?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: très bien informé
- 2: bien informé
- 3: pas très bien informé
- 4: pas du tout informé
- 5:

VRAAG 2*Question 2**

En tant que citoyen de l'Union européenne, avez-vous besoin d'un permis de
travail pour travailler dans un autre pays de l'Union européenne ?

- 1: oui
- 2: non
- 3:

VRAAG 3*Question 3**

En tant que citoyen de l'Union européenne, avez-vous le droit de voter aux
élections municipales/communales dans un autre pays de l'Union européenne
si vous y résidez ?

- 1: oui
- 2: non
- 3:

*VRAAG 4

Question 4

En tant que citoyen de l'Union européenne, avez-vous la possibilité de contracter une police d'assurance pour votre voiture dans un autre pays de l'Union européenne que celui dans lequel vous résidez?

- 1: oui
- 2: non
- 3:

*VRAAG 5

Question 5

En tant que citoyen de l'Union européenne, vous avez le droit de formuler une plainte en cas de mauvaise administration des institutions communautaires.

A qui devez-vous l'adresser?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: au bourgmestre/maire de votre ville
- 2: au ministère des affaires étrangères/européennes de votre pays
- 3: à la Commission européenne
- 4: au médiateur européen
- 5: au parlement européen
- 6: à la cour de justice européenne
- 50:

*VRAAG 6

Question 6

Vous arrive-t-il de penser à vous-même comme étant un citoyen de l'Union européenne ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: très souvent
- 2: assez souvent
- 3: pas très souvent
- 4: jamais
- 5:

***VRAAG 7**

Question 7

La Commission européenne a développé une initiative intitulée "Dialogue avec les citoyens" pour permettre aux citoyens de l'Union européenne de mieux connaître et exercer leurs droits de résider, voyager, étudier, acheter un bien ou un service et faire valoir leurs droits.

Savez-vous que dans le cadre du "Dialogue avec les citoyens", la Commission européenne tient à jour des guides et des fiches pratiques pour informer les citoyens de l'Union européenne sur leurs droits?

- 1: oui
- 2: non
- 3:

***FILT: POSEZ QUESTION 8 A QUESTION 10 INCLUSE SI CODE 1 EN QUESTION 7**

***VRAAG 8**

Question 8

Avez-vous déjà consulté une ou plusieurs de ces publications?

- 1: oui
- 2: non
- 3:

***FILT: POSEZ QUESTION 9 ET QUESTION 10 SI CODE 1 EN QUESTION 8**

***VRAAG 9**

Question 9

Et où vous les êtes-vous procurées?

(ENQ. LISEZ UN A UN - PLUSIEURS REPNSES POSSIBLES)

- 1: dans une administration locale
- 2: dans une université/école
- 3: dans une bibliothèque
- 4: via Internet
- 5: auprès d'un ministère
- 6: dans un bureau de la Commission de votre pays
- 7: à la Commission européenne
- 8: par le biais du centre d'appel de la Commission européenne "Europe Direct"
- 9: dans un centre d'information "Info Point Europe" ou "Carrefours"
- 10: dans un point de contact "Marché Intérieur"
- 49: dans un autre lieu (ENQ. SPECIFIEZ)
- 50:

*VRAAG 10

Question 10

Aviez-vous entendu parler des points de contacts "Marché Intérieur" avant aujourd'hui?

- 1: oui
- 2: non
- 3:

*VRAAG 11

Question 11

Toujours dans le cadre du "Dialogue avec les citoyens", la Commission européenne tient également à jour un site Internet.

L'avez-vous déjà consulté?

(ENQ. SI DEMANDE, COMMUNIQUER AU REpondANT LE NOM DU SITE :

<http://europa.eu.int/citizens>)

- 1: oui
- 2: non
- 3:

*VRAAG 12a

Question 12a

Tous les citoyens de l'Union européenne ont des droits et des possibilités dans l'Union européenne et son Marché Intérieur. Parfois des difficultés peuvent surgir lorsqu'on veut exercer ces droits et profiter de ces possibilités dans les Etats Membres.

Si vous rencontriez des difficultés pour exercer vos droits, quelle est la première autorité ou instance que vous contacteriez?

(ENQ. NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REponse POSSIBLE)

- 1: les autorités locales ou nationales?
- 2: un avocat?
- 3: le Médiateur National?
- 4: la Commission européenne?
- 5: le réseau des Points de Contact « Marché Intérieur »?
- 6: le Parlement européen?
- 49: Autres (ENQ. SPECIFIEZ)
- 50:

***VRAAG 12b**

Question 12b

Maintenant je vais vous lire les noms de quelques autorités susceptibles de vous informer en cas de difficultés pour exercer vos droits.

Laquelle contacteriez-vous en premier lieu?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: vous contacteriez vos autorités locales ou nationales et vous porteriez plainte?
- 2: vous contacteriez un avocat?
- 3: vous contacteriez le Médiateur National?
- 4: vous écririez à la Commission européenne?
- 5: vous tenteriez de résoudre votre problème à travers le réseau des Points de Contact "Marché Intérieur" ?
- 6: vous contacteriez le Parlement européen?
- 49: (Autres) (ENQ. NE PAS LIRE) (ENQ. SPECIFIEZ)
- 50:

***VRAAG 13**

Question 13

Avez-vous entendu parler du service d'orientation pour les citoyens, au sein duquel des experts juridiques vous donnent un conseil personnalisé si vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de vos droits?

- 1: oui
- 2: non
- 3:

***FILT: POSEZ QUESTION 14 SI CODE 1 EN QUESTION 13**

***VRAAG 14**

Question 14

Savez-vous que vous pouvez contacter le service d'orientation pour les citoyens en appelant le numéro vert gratuit ou via le site Internet du "Dialogue avec les citoyens"?

(ENQ. SI DEMANDE, COMMUNIQUER AU REpondant LE NUMERO VERT GRATUIT :
0800/92 039)

- 1: oui
- 2: non
- 3:

*VRAAG 15

D1. Sexe:

- 1: homme
- 2: femme

*VRAAG 16

D2. Quel âge avez-vous?

|_|_| ans

- 1: refus/ne sait pas

*VRAAG 17

D3. Quel âge aviez-vous quand vous avez terminé vos études à temps plein?

|_|_| ans

- 1: étudie encore
- 2: jamais été à l'école plein temps
- 3: refus/ne sait pas

*VRAAG 18

D4. Quelle est votre profession?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: fermier, pêcheur
- 2: profession libérale (avocat, médecin, etc...)
- 3: commerçant, artisan, patron
- 4: cadre supérieur, directeur
- 5: employé, cadre moyen
- 6: travailleur manuel
- 7: retraité, pensionné
- 8: ménagère sans profession
- 9: étudiant, milicien
- 10: temporairement sans emploi, chômeur
- 11: autre
- 12: refus

FIN DE L'INTERVIEW – REMERCIER LE REPONDANT